
BUENOS AIRES – la réunion d'ALAC d'ATRT2
Mardi, Novembre 19, 2013 – 14:30 to 15:30
ICANN – Buenos Aires, Argentine

On attend quelqu'un de l'équipe technique, on me dit que l'on est en train d'enregistrer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bonjour tout le monde est à nouveau là pour la réunion de ALAC d'ATRT2, ATRT2 c'est la deuxième équipe de révision de transparence et de redevabilité, on a Alan qui est avec nous et c'est l'un des vices président et on a aussi quelqu'un d'autre dans la salle je crois. Bienvenu tout le monde nous allons faire de cette séance quelque chose de très attractive. ATRT2 est là pour que l'on fasse nos contributions par rapport à son rapport final qui est en ce moment publié dans les commentaires publics, je suis sûr qu'ils vont pouvoir nous expliquer ce qui va se passer, je sais que vous n'avez pas tout pu le lire dans ce texte complet mais il y a une déclaration de ALAC qui est en train d'être rédigé en ce moment et ça été publié sur le wiki, si vous ne l'avez pas pu le voir alors je vous encourage de le voir directement et on va reprendre certaines de ces questions mais en a d'autres questions à poser ici et à reprendre nécessite une occasion pour ce comité consultatif de At-large, et donc ce n'est pas seulement ALAC mutuellement de Kiev dans la salle à l'occasion de faire des commentaires et d'exprimer son point de vue, la fonction de l'équipe de révisions de la responsabilité et la transparence de ICANN suit l'affirmation de l'engagement entre ICANN

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et le ministère du Commerce des États-Unis. Je ne sais pas quoi d'autre à ajouter ici, peut-être que si quelqu'un veut parler d'une guerre quelque chose et quelques mots et une petite présentation et on devrait peut-être passer la parole à Brian.

BRIAN CUTE:

Merci Olivier, je voudrais que l'on passe à la diapo qui montre les catégories de recommandations, on a une séance ici où en est devenu pour vous entendre. Donc à ce stade de processus qu'on cherche que vous nous distillez la recommandation qu'elle vous semble bien et quelle recommandation vous semble être hors sujet pour n'importe quelle raison et que vous ne justifiez pourquoi et que vous ne pensez pas que les recommandations sont appropriées. On a une liste de problématique d'ICANN depuis l'équipe de redevabilité et de transparence. Dans notre proposition on allait se passer de commentaires, on a une période pouvant à quiconque verra demain et l'intérim de réponse qui commence le jour suivant jusqu'à 13 décembre, alors si vous avez des commentaires à faire il faut les envoyer avant le 30 novembre, on va essayer d'intégrer tous ces commentaires fera de notre mieux et on les remettra au conseil d'administration le 1er décembre. Donc on est intéressé à avoir vos recommandations sur la version préliminaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, comme on a l'habitude de lire l'interprétation en espagnol et en français et dans cette occasion on a aussi le portugais. Donc 10 journaux au moment de parler s'il vous plaît.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Olivier, je voudrais partager mes pensées par rapport aux recommandations. En général je voudrais féliciter l'équipe ATRT2 parce que je crois que vous avez fait un très bon travail, il n'y a pas beaucoup de recommandations avec lesquels je suis pas d'accord ce qui est excellent, on va reprendre les recommandations n'aille si ça ne vous nous importera pour la première déclaration de l'objectif de la qualité des membres de ICANN et pour la deuxième recommandation ça me semble étrange, je pense que c'est l'ensemble du développement de paramètres pour mesurer l'efficacité des membres du conseil et voir les niveaux d'amélioration, il faut séparer cela parce que les liens entre les deux ne sont pas très clairs et merci.

Pour ce qui est du développement de paramètres pour mesurer l'efficacité des fonctions du membre du conseil, vous avez fait un élargissement explicite et vous avez parlé d'un mécanisme associé à ces paramètres, tant qu'il ne s'occupe des ressources humaines et d'autres questions confidentielles, et bien que la publication du matériel et du matériel sont bons parce que ça aide à développer, je suggère de créer une sous catégorisation. Pour ce qui est de la troisième recommandation à la conduite étude pour déterminer si la conduite et la qualification des membres du conseil ont amélioré dès qu'on a

commencé à payer des salaires, en général et de soutien pour cette recommandation mais je suggère que l'équipe fasse la distinction entre les différents groupes de candidats parce que l'on a des candidats qui vient des cours de partie prenante et je voudrais suggérer aussi que ces équipes se réorientaient vers la capture des conséquences non prévues de ce processus.

Pour les différentes parties prenantes il pourrait y avoir des différents effets et on pourrait affecter le groupe des parties prenantes qui surgissent et puis le numéro 04 le développement des mécanismes des consultations avec les ACs et SOs, il y a un problème qui doit être abordé au niveau du conseil et il y a du soutien pour cette recommandation parce que cela élimine la possibilité d'avoir un agissement isolé du procès par rapport aux pragmatiques intercommunautaires. L'une ressassée sur la portée de reddition il n'y a pas de problème, et le numéro six sur les recommandations liées au GAC il n'y a pas de problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il faut ralentir un peu, parce que je vois que xxx est en train de frapper très vite et personne n'arrive à comprendre ce que vous allez trop vite et je voudrais faire une pause entre les recommandations pour voir si la communauté va suggérer quelque chose.

ALAN GREENBERG: Vous avez dit qu'il y a un document sur le wiki, est-ce que ce document correspond à ce que vous dites? Ce serait utile pour que Brian n'ait pas à tout frapper, si vous dites quel est le document il pourra le consulter.

RINALIA ABDUL RAHIM: C'est presque pareil à les modifications, pour la septième recommandation fut une recommandation importante le 6 était sur le GAC et je pense que on est tous d'accord avec cette recommandation, il me semble que le GAC a besoin de capacités supplémentaires pour ce qui est du soutien de secrétariat pour faire tout ce que vous demandez d'eux, c'est important. Numéro 07 et du mécanisme xxx public et c'est quelque chose qu'on tient à coeur et c'est vraiment critique pour nous et j'espère qu'il y ait beaucoup de soutien par ALAC pour cette recommandation et on suggère que chaque poids nouveau qui est publié pour consultation publique soit accompagné de séances de formation et de renforcement de compétences, parce que on veut élargir la participation et établir les bases pour d'autres contributions, en outre je crois qu'il est important de permettre suffisamment de temps pour que les communautés telles que les nôtres consultent parce que nous on a des mécanismes de consultation intercommunautaire comme on l'a dit dans d'autres réunions c'est vraiment quelque chose de très important pour nous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il faut aussi avoir les considérations linguistiques. Et particulièrement pour les commentaires publics on aura besoin plus de temps pour les traductions.

AVRI DORIA: J'ai juste une question, est-ce que c'étaient commentaires personnels ou qui ont été accordé par ALAC, parce que la façon dont vous le lisez me fait penser en fait que c'était recommandation de ALAC?

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui je rédige la déclaration, elle a été présentée pour le vote est probable que ce soit du consensus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je vois les regards de mes collègues de ATRT2 qui se disent je suis content de ne pas avoir à prendre toutes les notes en ce moment.

RINALIA ABDUL RAHIM: Pour ce qui est du numéro 8 de soutien de la participation publique des services linguistiques, on soutient la recommandation de réviser la capacité du département linguistique dans la communauté qui a besoin du service linguistique, et je suggère que le département des services linguistiques travaille avec la communauté pour établir des liens archive dans la documentation de matériel pour la traduction et cela peut différer entre différentes unités constitutives.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Les interprètes sont terrifiés.

RINALIA ABDUL RAHIM: Pardon je vais ralentir, en plus je crois qu'il y a une recommandation pour que le département de communication soit incorporé parce que la traduction ne suffit pas, lorsqu'on veut diffuser un matériel et avoir une participation améliorée au niveau mondial, il est compréhensible mais pas pour les experts, on a besoin d'un matériel qui soit bien diffusé en langage simple pour la diffusion. Les trois numéros 09 est vraiment très importante et c'est la considération des contributions pour les processus de prise de décision et il y aura beaucoup de soutien pour cette recommandation, la recommandation 9.1 sur les mandats du conseil et les avis formels, cela garantit que le conseil formel du comité est considéré par le conseil même si on voit que il y a déjà un mouvement dans ce sens que cela va le rendre formels et c'est très important pour nous. Ayant rassemblé sur des réponses de la part de ce qui serait très bon et on croit aussi que la recommandation 9.3 sur la révision du rôle de xxx serait très important parce que le président de ALAC et ALAC ont déjà consulté xxx dans le passé avec des résultats positifs des services qui n'ont pas été sanctionnés par les statuts et je pense que cela devrait être modifié.

On passe à la recommandation numéro 10, ce serait d'améliorer l'efficacité de délibérations intercommunautaires, c'est assez long se convient de dire et il y a du soutien pour cet ensemble de

recommandations parce que elles améliorent les processus de PDP de la GNSO et permet une meilleure participation des communautés qui ont des barrières tels que la communauté At-large et je pense que vous avez une idée de ce que sont ces barrières à travers les contributions qui ont été présentées à ATRT2 parce que c'était une liste avec des puces de ce qui est important dans notre communauté, particulièrement on croit que les recommandations 10.1 et 10.3 sont extrêmement importantes pour garantir la participation mondiale dans la délibération intercommunautaire, et nous croyons que pour réussir nous aller avoir besoin de ressources financières à cet effet, et donc je pense que dans d'autres parties de la recommandation en vue que ICANN soit très conscient de tout ce mot communautaire pour avancer mais ici on est un domaine spécifique de déboursement qui doit être reconnu. L'initiative stratégique mentionnée dans la recommandation 10.3 me semblent devraient mener à un plan avec suffisamment de ressources pour la mise en oeuvre, parce que ça facilitera la participation de volontaires et des secteurs géographiques et des régions géographiques qui ne sont pas assez représentées et des groupes démographiques qui ne parlent pas anglais et ceux qui sont intéressés aux politiques des nouveaux gTLDs, et dans cette liste je voudrais que vous considérez les régions qui ne sont pas assez représentées, vous avez dit région et vous n'avez pas 10 secteurs et cela était mentionné il y a parce que on peut dire que on couvre une région mais en fait sa participation n'est pas représentée dans tous les pays, sont représentés dans un pays mais pas dans un secteur du pays alors il faudrait inclure le mot secteur ici. Et dans la partie principale du rapport

vous demandiez à avoir des rapports sur le fait de permettre le 10.3 pour permettre d'avoir des volontaires dans tous les secteurs pour garantir que les processus seraient garantis non seulement dans la GNSO mais dans tout les ASO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce que des commentaires des questions à ce point-là? Alors on peut continuer alors.

RINALIA ABDUL RAHIM: Sur le point 11 on n'a pas de problème, et sur la recommandation 12 on n'a pas de problème, et je vais finir avec deux idées et une question. D'une part il me semble qu'il y a une tension entre les recommandations pour accélérer le processus et le délai des consultations qui pour permettre la participation mondiale parce qu'on a identifié cela comme un défi et on a besoin d'un effort d'experts mais vous dites que on n'a besoin d'accélérer les PDP. Donc c'est une tension que on doit équilibrer. Et puis ce n'était pas vraiment un problème mais plutôt une pensée qui a été transmise à les personnes qui ont préparé l'étude sur l'efficacité du processus PDP de ICANN, sur l'intérêt ou un registre maintenant avec les programmes des nouveaux gTLDs et son opérateur peut aussi être un bureau d'enregistrement et il peut être est membre de différentes unités constitutives telles que les commerciaux, et la question et comment cela affecterait la transparence et la brevetabilité si il doit y avoir un requis de transparence qui déclare cela pour que l'on sache ce qui arrive? Alors comment on peut s'occuper de

cette avance, et puis ce que je vois ce que les recommandations 12, apparemment le processus de révision qui est entamée était un défi et l'organisation ne semblait pas être prête pour ce faire. Alors ma question et comment on peut résoudre cela pour avancer?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, c'était compliqué de te suivre et maintenant tout le monde peut prendre la parole pour des questions et des commentaires.

AVRI DORIA: C'était merveilleux de voir ce compte rendu, mais est-ce que les membres des recommandations à votre avis, et je pense que peut-être quelqu'un d'autre pourrait répondre sur si ils étaient préparés ou pas, il pourrait mieux se préparer dans l'avenir et c'est ça que recommande. Mais s'il y avait des recommandations additionnelles qui nous manquaient je voudrais savoir ou alors avant quelqu'un d'autre va le dire.

CARLTON SAMUELS: Je pense que ce n'est pas une recommandation qui manque, mais hier lors d'une conversation avec d'autres gens qui discutaient les défis pour ICANN dans sa mondialisation, il y a quelqu'un qui a dit que une partie du problème c'est de reconnaître que était ICANN n'est pas une organisation issue d'un traité, donc les mécanismes manquent peut-être pour se faire, il y a des mécanismes qui devraient être ajoutés et

quelqu'un a mentionné la possibilité de mondialiser le AOC, l'engagement d'affirmation d'engagement. Et donc pourquoi pas le faire avec tous les gouvernements, et je me suis dit c'est pas mal car c'est une question intéressante et je vous la pose parce que ça m'intéresse.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Je pense que à SSAC, ATRT pourrait considérer cela parce que il y a eu des discussions et cela n'est pas fait sur la liste régionale de At-large, mais cela a été discuté au sein de ma région en tout cas et on a parlé de la perception que on avait des huis clos, dont on voit que la sécurité à une deuxième instance requiert de la confidentialité alors que lorsqu'une en tant que communauté en demande à avoir certaines réponses on ne donne à chaque fois rien et on se retrouve à huis clos et puis d'autre part on a une perception est une sensation que c'est une alliance fermée, et que il s'agit d'une loge en fête et on ne dit pas pourquoi la participation des différentes communautés n'y est pas participé et je sais qu'il y a des membres qui vient de l'Afrique, et il y a des gens d'autres parties du monde autre que les États-Unis, mais on a cette perception que ce n'est pas assez global. Donc on a des défis pour les gens et pour le renforcement de compétences qui devraient être plus ouvert dans le public, mais si vous voulez que ce soit ouvert pour ICANN il faut que vous soyez plus introspectifs dans les différents comités et que vous engagez la communauté dans la discussion sur comment on pourrait avoir un traitement plus acceptable et ça doit être plus global que l'on est à présent.

HOLLY RAICHE:

Juste un commentaire sur la recommandation liée à l'Ombudsman. J'aime bien l'expansion de la génération de Ombudsman met toutes les plaintes qui reçoit sont à l'extérieur de la juridiction, et ce qui fait que les personnes qui pourraient être utiles pour savoir pourquoi cette juridiction qui est étendue va nous permettre d'aborder certains problèmes. Il y a des informations qui font que une grande partie des personnes qui vont le voir d'après ce que on nous a dit ils ne sont pas satisfaits par ce service, alors on devrait savoir si on pourrait dire à ces gens à qui ils devraient s'adresser pour porter plainte.

EVAN LEIBOVITCH:

Je voulais juste, on a dit ce que l'on a fait et moi je voulais ajouter que ICANN voulait acheter une partie en bas de son site Internet pour que chacun puisse acheter quelque chose, et à ce moment-là on pouvait avoir des plaintes et des questions de conformité qui faisait que certains personnes ont été rejetées pour des questions valables ou pas, et donc les personnes pouvaient au moins recevoir une explication de la non-conformité de sa présentation et si ICANN a la possibilité de faire quelque chose il faudrait au moins que les gens sachent pourquoi leur demande est rejetée, je pense que c'est une question de politesse si ce n'est pas une question de transparence que l'on puisse dire aux gens qu'on ne peut pas accepter votre demande pour telle ou telle raison. Je suis tout à fait d'accord avec la déclaration à laquelle a fait allusion Rinalia, j'ai eu le plaisir de travailler avec elle dans ce sens et je n'ai pas

grand-chose à ajouter sauf peut-être un point ici sur lequel il faut faire l'accent, le premier s'était mon expérience personnelle où j'ai eu plusieurs expériences dans le groupe de travail et je suggérais que dans certains cas cela offre une vue très précise de quelqu'un qui appartient à la communauté de bénévoles qui n'ont pas un enjeu financier et qui affronte des gens qui luttent contre leurs marques commerciales et leur vitesse etc. plus récemment Alan et moi nous avons travaillé avec le groupe de travail qui travaille le problème de la Croix-Rouge, c'était très difficile de participer à ce groupe parce que on est dans un groupe où il y a très peu de gens qui représentent les utilisateurs finaux dans lequel il y a énormément de gens qui sont payés pour travailler, donc il est très difficile d'essayer d'avancer et de faire entendre le point de vue de l'utilisateur et des utilisateurs finaux.

On est à un point où tout le monde accepte l'affirmation d'engagement, on dit que on pense d'une façon mais en même temps on sait que la communauté dans son ensemble qui travaille au quotidien à une sensation et pense d'une façon, les gens avertissent qu'il y a un tel problème qui va arriver et les gens sont d'accord mais il y a des divergences de points de vue dans la communauté. Donc je pense que c'est un exemple et c'est un bon exemple que je peux vous donner et il y a d'autres cas aussi que j'ai vécu moi-même dans des groupes de travail où il y a des personnes qui ont été directement intimidées, les personnes que je connais ne sont pas des personnes timides plus et moi aussi je n'ai pas été timide mais quand même on a eu du mal avec cela, il y a une série de types de personnalité et de culture dans le monde entier qui sont très mal à l'aise lorsque ils doivent parler de l'intérêt

public devant une salle très pleine, je pense que ce sont des obstacles importants à la participation et j'ai vu des gens qui n'y rentraient et repartaient parce que ils étaient épuisés et intimidés et ils avaient du mal à faire passer leur message. Donc ce que on n'a cessé de défendre les intérêts de la société civile et des utilisateurs finaux et ça devient de plus en plus difficile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il y a une question aussi culturelles et vous avez raison, nous avons Sala.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Sur la question des gouvernements corporatifs et les mécanismes les concernant, ICANN est une organisation complexe est unique et elle est différent des autres entités corporatives, il faut noter qu'il y a des principes qui sont utilisés mondialement dans différentes juridictions, je voudrais ajouter que j'aimerais demander à l'ATRT de considérer et je ne sais pas si cela était abordé dans vos discussions et dans vos délibérations mais de discuter sur les mécanismes et trouver des mécanismes, c'est quelque chose qui est difficile parce que cela appartient à deux niveaux. Le niveau de la construction et le niveau de la politique. Mais c'est à vous de voir voilà ce que je voulais dire, quels types de mécanisme peuvent être utilisés pour aller contre ses possibilités de capture des volontés ou de la part de certains groupements ou certaines unités constitutives de certains intérêts, donc nous avons des ACs et SOs mais j'ai eu l'occasion de siéger et de

participer à une réunion dans laquelle la communauté et il s'agissait de directive que on commentait il y a quelque temps.

J'étais dans cette réunion mais c'était un problème de politique y affecter les mécanismes de gouvernements corporatifs, et ce que j'ai vu ce que lorsque il développe ses politiques le dernier résultat c'est les enchères et même si les communautés du point de vue de At-large parle de ces communautés qui ne sont pas nécessairement xxx qui leur permettraient à participer dans ces ventes aux enchères, et de toute façon il faudrait qu'il y ait un mécanisme pour éviter ce type de capture, et il faudrait peut-être revoir cette question de la juridiction de Ombudsman mais je ne pense pas de capture que Ombudsman est vraiment la personne indiquée, je ne sais pas trop qui peut s'en occuper mais je crois que c'est quelque chose dont nous devons discuter.

GARTH BRUEN:

Je voudrais reprendre un point que Evan a abordé concernant les plaintes et autres problèmes dans lesquels ICANN n'a pas pu agir correctement, je sais qu'il y a eu des plaintes qui ont été rejetées et ce n'est pas toujours le cas, ce n'est pas toujours que le problème a été laissé de côté parce que on a battu le résoudre. Ce que nous voyons aussi, c'est que les personnes qui appartiennent au personnel ne se plaignent pas alors que on devrait laisser ces plaintes suivre leur cours, il y a aussi les questions de problèmes de langue et je constate que quelqu'un qui participe à ce processus et je ne parle pas de l'utilisateur d'Internet ordinaire qui ne comprend pas le processus dans ce contexte,

ICANN est vraiment défailante c'est quelque chose de très important et c'est quelque chose qui est important parce que c'est les relations avec le conseil, et moi ce que je fais ce que je représente des gens qui ne peuvent pas être entendus qui ne seront pas entendus, et j'ai de plus en plus de gens qui viennent me voir pour me dire que ICANN ne les écoute pas et voilà c'est l'expérience que j'ai.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, vous suggérez donc une modification du mandat de ATRT PARCE que il y a une section qui dit comment les choses devraient être faites pour le prochain cycle, et pour ATRT3 est ce que vous suggérez un changement de mécanisme, et un mécanisme très de tous les processus par lequel le public doit passer et les différentes interfaces avec ICANN et l'utilisateur final et comment est-ce que les résultats peuvent répondre au pas aux attentes de ce public.

VAN LEIBOVITCH: En ce qui concerne la conversation de ALAC avec le conseil ce matin, un des thèmes qui à mon avis étaient le plus intéressant étaient la considération du service d'assistance du client de ICANN, et si on prend le fait que le président-directeur général nous dit que l'utilisateur de ICANN et le dernier client de ICANN alors comment ICANN traitent ses clients à travers son interface client et pour les utilisateurs finaux, nous avons ici un département de plaintes ou bien est-ce que c'est un problème de culture qui devrait être, qui devrait changer la façon de ICANN de traiter les choses et de ne pas transformer tout cela en silo?

HOLLY RAICHE:

Je voudrais reprendre quelque chose qui a été abordé ce matin à la discussion avec le conseil, il y a eu un débat sur ce que il s'agit de mis en oeuvre pour de politique, et donc les implications qui existaient au niveau des politiques si il s'agit de politique ou si il s'agit donc. Il y a eu deux commentaires là-dessus agrandis et qu'il était plus important de faire participer les gens et non pas de définir les barrières mais il y a eu un troisième processus ici qui est l'élaboration de politiques et de leur mise en oeuvre, et donc c'est entre la conception et en a encore besoin d'expertise publique, et il faut laisser la mise en oeuvre et il faut s'assurer que la politique est la conception de cette politique est peu importe le processus mais que la politique de la conception de sa politique répond bien aux nécessités du public.

CARLTON SAMUELS:

Merci Olivier, je voudrais reprendre cette question de la conception des politiques a abordé dans des conversations, à plusieurs reprises nous avons entendu dire que le problème de la politique contre la mise en oeuvre, c'est la déconnexion qui existe entre les deux qui est observés par l'absence d'une phase de conception de cette politique, et je me demande ce que ATRT pense que cela? J'aimerais entendre leurs opinions à ce propos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Carlton, j'aimerais que les membres de l'ATRT ne répondent à cette question ici sur le point qui vous intéresse.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci, c'est à propos de la politique et la mise en oeuvre. Je trouve que le débat au sein de ICANN est très intéressant à ce propos parce que moi j'ai étudié la politique publique et je m'y connais en théorie politique et j'y travaille dans un gouvernement pendant trois ans et c'est ici que j'ai commencé ma carrière et je trouve que c'est très intéressant parce que on parle de distinction et de déconnexion entre la politique et la mise en oeuvre, et si vous vous y connaissez en cycle de développement de politiques et en théorie politique, on commence par l'élaboration d'un programme par la formulation des politiques et c'est la partie de la conception, on définit ce qui est le problème est en commence à formuler les options de politique pour répondre aux problèmes définis, et ensuite on prend la prise de décision et on choisi et on passe à la mise en oeuvre. Dans tous les types de situations, la déconnexion qui existe entre les conceptions de politique ou la mise en oeuvre existe parce que personne n'a participé, c'est-à-dire les gens qui étaient dans la conception n'ont pas participé à la mise en oeuvre et voilà que je ne parle pas du contexte de ICANN mais le besoin d'avoir une passerelle entre la conception et la mise en oeuvre des politiques, quelqu'un qui a eu cette vision des politiques et qui participe à la mise en oeuvre pour être sûr que l'intention est l'esprit qui était dans cette politique sera mis en oeuvre réellement sur le terrain par la suite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce qu'il y a d'autres contributions de la part de At-large? Si il n'y a pas alors Brian vous avait la parole.

BRIAN CUTE: Merci, notre équipe pense à la possibilité de priorité certaines recommandations et la façon dont on les décrit ce n'est pas une question d'importance mais si je question d'urgence de ses recommandations, il faut vraiment les recommandations qui sont urgents à mettre en oeuvre. Alors est-ce que vous pensez, est-ce qu'il y a une rénovation à donner au est-ce que vous avez des recommandations concernant la priorité à donner à certaines des recommandations de ATRT2?

RINALIA ABDUL RAHIM: À mon avis la recommandation sur la participation globale est vraiment important parce que elle affecte le PDP de la GNSO de l'organisation dans son ensemble de ICANN et puis la question des langues aussi.

ALAN GREENBERG: À propos du problème de mondialisation de participation, les recommandations qui étaient faites dans la version préliminaire étaient assez intéressantes, quand on parle de problèmes personnes n'a une réponse simple et la recommandation et nous devons recommencer une discussion pour voir quels sont les problèmes qui existent parce que

ce n'est pas clair par exemple si il y a un manque de participation parce que les gens ne sont pas ici, ou parce que les gens sont ici et qui choisissent de ne pas participer et comment on traite ce problème bien sûr? Et la deuxième question importante c'est est-ce que vous suggérez que l'urgence implique que nous devons faire ces discussions ou que nous devons être plus agressif ou objectif pour essayer de mieux nous adapter?

RINALIA ABDUL RAHIM: Je pense qu'il faut être objectif pour établir le problème, il faut établir le problème est ensuite il faut corriger cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Excusez moi c'est une conversation entre Rinalia et Alan et vous n'avez pas donné votre nom ce qui est un grand problème pour les transcriptions alors donnez votre nom s'il vous plaît.

ALAN GREENBERG: Je vous ai donné un oui ou un non et vous m'avez donné un oui, donc l'application pour l'ATRT l'équipe de révision préalable, les trois ont établi des objectifs qui à la fin étaient tout à fait impossibles à être appliqués et ce sont des choses qui n'ont pas à être pu se faire alors il faut éviter de faire cela. Cependant j'ai un petit problème pour évaluer un objectif pour aider un problème quand on sait pas comment régler ce problème, et donc c'était la question que je voulais vous poser et à

cette face on a commencé la discussion pour comprendre le problème on essaye de comprendre comment régler ce problème, et ensuite on dit à quelqu'un d'essayer de régler ce problème alors ce n'est pas pareil, ma perspective ce que la communauté doit essayer de participer davantage et de discuter de ce problème et de le comprendre pour pouvoir les résoudre ensuite.

CARLTON SAMUELS:

Je voudrais reprendre ce qui vient d'être dit à propos des priorités à donner. Parmi ses priorités je suggérerai que finalement nous parlons de la participation des parties prenantes et du développement de politiques, et je pense que on n'introduit cette équipe qui a produit un rapport qui contient des rapports validés, cela montre la distribution de la participation au processus de développement de politiques, et congédie processus je parle de la participation au groupe de travail et je parle au groupe de travail aussi etc. et toute cette participation, il me semble que c'est une bonne contribution qui est validée et qui est valable alors voyons ce que l'on peut faire maintenant en termes de réponse et priorité en se basant sur une trajectoire qui était incluse dans ce rapport parce que ils identifient certaines des problèmes qui empêchent la participation au-delà de l'Amérique et de l'Europe et cela est créé dans ce rapport.

Alors à mon avis si nous adoptons le cas où la participation globale est importante, si on adopte le cas où il y a moins de participation certaines régions du monde et si nous voulons résoudre ce problème je pense

que nous avons déjà une bonne base pour commencer à travailler et dire que il y a une série de choses que nous pouvons faire immédiatement pour commencer à modifier les choses et ici je pense que je soutiens Rinalia, et si on regarde les priorités à donner au sein des priorités on peut trouver une façon d'avancer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Carlton, je voulais identifier donc les premiers points dans ces recommandations urgentes.

ALAN GREENBERG: Je voulais suggérer que si vous pensez qu'il y a des choses spéciales qui doivent être faites et qui sont pratiques, et qui vont nous permettre de régler les problèmes alors s'ils vous plaît faites-le dans vos commentaires.

HOLLY RAICHE: Je pense que la façon la plus rapide serait de comprendre d'abord le rôle de Ombudsman pour s'occuper des plaintes au lieu de travailler et de pouvoir seulement régler 20 % de ces plaintes et comment résoudre ce problème, comment on peut aider les gens qui théoriquement appartiennent à la juridiction de Ombudsman et pourtant ils ne vont pas avoir de problèmes résolus par ce Ombudsman, et comment régler cet aspect du problème.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Très rapidement, je sais que vous avez demandé quelles recommandations devrez être priorités mais je voudrais ajouter que ce n'est pas une recommandation mais une considération qui à mon avis est liée à cela, et il s'agit d'une fête que lorsque on s'engage dans des considérations et les recommandations qui ont été rédigées, je voudrais que l'on fasse différence entre ce qui a eu lieu actuellement à ICANN, et puisqu'on est dans une phase de réforme massive dans le domaine des PDP et du travail communautaire entre les regroupements, il faudrait voir aussi comment les recommandations que vous développez vont affecter aussi ce processus futur, donc on risque ici d'avoir un autre groupe de travail qui doit de nouveaux devoir vérifier les mécanismes surtout en ce qui concerne les PDP, il n'y a pas assez de temps pour demander des commentaires à nos communautés et donc c'est en train de devenir un problème à mon avis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Avant de continuer je voudrais dire aux gens de donner la parole aux gens qui sont dans la salle et leur dire s'ils veulent faire des commentaires ils peuvent le faire, nous avons un micro et si vous voulez prendre la parole n'est pas de problème et même pour les gens qui participent à distance.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Olivier, je pense que je n'ai ICANN en général nous avons peu de convergence ou d'alignement concernant les initiatives, et en termes de problèmes et de traitement ou de manière de régler le problème de la

participation globale et des processus de développement de politiques, on devrait peut-être regarder les stratégies d'engagement en niveau régional comme une manière d'avoir cet engagement et de le concrétiser et de commencer les discussions qui selon Alan sait quelque chose de plus approprié pour régler les problèmes qui sont très lents à résoudre, et je pense aussi que ICANN devrait travailler au niveau de la région et au niveau des consultations de problème pour ensuite passer au niveau global, ce n'est pas ce que nous faisons actuellement et nous ne pouvons pas avoir de solution si on travaille comme ce que je ne peux pas me lever à 3:00 du matin pour avoir des téléconférences lorsque pour moi c'est quelque chose de terrible et je ne peux pas travailler toute la journée et toute la semaine, ce n'est pas efficace et ce n'est pas que ce soit efficace mais c'est trop compliqué alors si vous voulez une participation il faut aller voir les gens où il se trouve et il faut trouver des mécanismes pour les réunir et pour les faire participer.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci Olivier, je voudrais revenir à la question des priorités. Je voudrais avoir une approche légèrement différente et suggérerait que l'une des priorités soit le travail et pour avoir une activité au niveau intercommunautaire à travers des groupes de travail, et puisque le rôle du programme de TLD IL Y a les différences qui arrivent et il y a des différences dans les guides des candidats et pourrait y avoir des petites modifications qui permettraient de corriger certains avis du GAC et des avis provenant de sources externes aussi, leur mesure que ces solutions sont appliquées je pense que ce serait une façon utile de faire participer

et que il devrait y avoir une façon pour faire participer la communauté à l'extérieur, ICANN est maintenant dans une position dans laquelle personne ne va changer le guide de candidats mais je pense que haut lieu que les choses vont s'arranger ils vont aller de pire en pire, et je crois que à long terme si c'est une question de priorité il faut trouver un moyen de faire participer davantage la communauté et deux avançaient dans ce sens est d'avoir des groupes de travail intercommunautaire ou un système comme cela, il faut qu'il y ait un cadre qui permet aux autres communautés d'exprimer leurs besoins et les personnelles aussi doit mettre en oeuvre ce type de choses, problème peut être résolu par le processus des PICs d'abord, Olivier a participé à la conception de ces PICs et cela peut être utile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voudrais reprendre ce que tu dis es proposé quelque suggestions, parce que finalement il y a des actions de ICANN et peut-être que vous préférez une structure plus verticale plutôt que une structure hiérarchique.

EVAN LEIBOVITCH: Je voudrais une structure qui reflète la structure de la communauté telle qu'elle est, avec un calendrier dans le temps parce que finalement si on dit qu'on doit avoir le temps de consulter les ALSes et éduquer et les rendre conscients des problèmes pour qu'ils puissent ensuite venir nous voir et nous donner les bonnes politiques. À cette étape je pense que cela est possible et donc nous devons trouver quelque chose qui va

nous permettre de fonctionner comme ça afin que ce travail doit se faire, est-ce que l'on va avoir une présentation complète? Je ne pense pas parce que nous savons très mal et ALSes parce que elles sont très rarement consultées sur des problèmes graves à cause des problèmes de calendrier que nous avons, alors je crois que il faut essayer de corriger cela au cours de ce cycle de TLD, le PIC n'est peut-être pas la dernière solution a appliqué, je pense que il doit avoir aussi manière de refléter la communauté de son opinion et dans ce domaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Evan, je crois que nous en sommes nous avons presque fini notre session, il y a une pose ensuite et donc la salle n'est pas vraiment occupée, est-ce que vous êtes d'accord pour prolonger la session? Un commentaire? Oui si vous voulez apprendre directement aller-y.

ALAN GREENBERG: Nous allons faire un rapport qui va sortir et ensuite il faut espérer que le conseil l'accepte, et ensuite on va passer plusieurs années à mettre en oeuvre ces avis alors il faut être sûr que nous n'avons pas de solutions à présenter et que ensuite les problèmes doivent être réglés aussi rapidement que ça.

SIVA MUTHASAMY:

Je pose une question en tant qu'individu, ATRT à un processus de confidentialité est un processus de contribution publique, il y a des gens qui participent à ATRT. Donc c'est ce qu'il y a de grands processus auquel ATRT doit répondre, c'est-à-dire si il faut mettre des feed-back qui sont donnés à travers une routine de réception, et puis ATRT fait un rapport, et dans ce cas là que ça inclurait un résumé? C'est juste une question pour des clarifications parce que je ne comprends pas.

BRIAN CUTE:

La réponse est que on n'a pas une réponse automatique pour répondre à tous les e-mails que l'on reçoit, on fait des commentaires et des contributions et on répond de façon active par l'intégration à nos rapports, et dans nos rapports vous verrez que constituent les commentaires que l'on reçoit soit à travers des commentaires formels ou à travers des e-mails dans les bas de page qu'on met aussi les e-mails, de toute façon on a besoin d'une conclusion qui se passe sur des faits car on parle à la communauté et on va montrer ce travail de cette façon, les commentaires ne sont pas tous inclus, on cherche en fait à avoir des citations qui soutiennent la conclusion et on les inclue dans notre rapport, mais c'est ainsi que on montre la communauté que on a entendu ce qu'ils avaient à dire.

SIVA MUTHASAMY:

Mais quel est le feed-back que on reçoit, est-ce que vous envoyez un e-mail?

ALAN GREENBERG:

Par rapport à la confidentialité, plus que vous pouvez voir un site Web et voir si on a reçu vos messages on a essayé et j'espère que l'on a réussi à envoyer une note de réception à la personne qu'il envoie, mais on ne donne pas le feed-back spécifique sur la question mais on a essayé à vous faire savoir que nous avons reçu les commentaires.

ADAM PEAKE:

Bonjour, j'ai une question rapide. ATRT a mentionné l'intérêt public et je me demandais si vous avez défini quel est l'intérêt public dans ICANN? Parce qu'apparemment c'est une question qui apparaît très fréquemment et est-ce que vous avez commencé à poser cette question d'intérêt public à ICANN?

BRIAN CUTE:

On a discuté cette question, et l'équipe est arrivée à un consensus ou un accord que ce n'est pas approprié ou qui n'est pas bon que ATRT définisse ce qui est l'intérêt public. Dans ATRT1 ils avaient discuté l'intérêt public et son rôle, et cela est reflété dans ce rapport mais la définition de l'intérêt public qui est en fait quelque chose d'opérationnel s'est vraiment quelque chose que on n'a pas voulu faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Y a-t-il d'autres commentaires aux questions ou peut-être une suggestion?

BRIAN CUTE:

Je voudrais reprendre 2 points que on a mentionné auparavant, Carlton a posé une question sur la mise en oeuvre du rapport, et le rapport de ATRT2 n'a pas de directives ni de recettes pour répondre ou clarifier ou peut-être définir même la question, mais le rapport reconnaît que c'est toujours un problème est une question importante qui n'est pas très claire et reconnaît quelques problèmes que on peut présenter à la communauté. Et la recommandation est ici pour encourager que le travail continu de toute la communauté pour définir des points contre les personnes qui conçoivent les politiques ou qui les mettent en afin d'encourager le travail de la communauté, dont on n'est pas XXX dans ce travail.

ALAN GREENBERG:

Dans la recommandation en demande explicitement au conseil de clarifier les conditions dans lesquelles le conseil agira sur les recommandations, et quelles sont les conditions dans lesquelles le conseil pense qu'ils peuvent ignorer la communauté dans les décisions de politique la communauté a adopté.

BRIAN CUTE:

Je voudrais suivre ce que Rinalia a dit, elle a fait un commentaire sur le faite que on mesure que on publie les problématiques ou les processus de politique, chaque sujet devrait être accompagné de processus de formation ou de renforcement de compétences ou de sensibilisation va

que je voulais parler de ce que on a mentionné lors de notre dernière réunion sur le faite que ce que les équipes publient, le personnel doit vous donner ces nouvelles, et au lieu de ne pas créer et de ne pas présenter une question d'une certaine manière. Donc je vous rends la parole pour savoir s'il y a des commentaires et comment la communauté ou à ICANN pourrait créer ces éléments de renforcement de compétences ou ces aspects de sensibilisation pour les annonces de politique, les annonces et les procédures si vous avez des suggestions sur ce que il devrait fonctionner, c'est quelque chose que on devrait ajouter à notre rapport potentiellement.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Ce qui à fonctionner, même si le niveau de participation n'est pas le niveau souhaité et que les séminaires Web qui ont été organisées pour des sujets spécifiques sont vraiment très utile pour comprendre quels sont les questions, et ce n'est pas nécessairement des questions qui présentent mais c'est juste que on trouve le sujet pertinent sur la question même et ce que fait le renforcement de compétences que on peut ajouter différents points de vue sur une question particulière à travers un panel qui mènerait la discussion, mais ça pourrait être un processus en deux étapes que on pourrait présenter le sujet et les personnes vont le considérer et puis revenir et communiquer avec le mécanisme et c'était un format de séminaires et cela fonctionnerait, c'est juste pour approfondir les pensées des gens et ce que l'on pourrait faire, et on pourrait le faire en ligne et en face-à-face lorsque vous avez l'occasion.

ALAN GREENBERG: C'est une idée intéressante, je viens de comprendre ce que vous avez dit comme une partie d'un appel à participation préalable à cela qui veut dire que on devrait faire des informations et on devra donner des informations aux gens pour qu'ils comprennent de quoi on discute.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, je pense que on a eu une bonne discussion ici à l'an est-ce qu'il y a d'autres questions?

BRIAN CUTE: Non c'était très bon contributions et merci beaucoup c'était vraiment très robuste et vraiment très utile et je veux vous rappeler que la période de commentaires publics ou la période de réponse finit le 30 novembre, si vous ne l'avez pas fait ignorer les formalités et on sera content de recevoir les commentaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Cette séance vient de finir, allait prendre vos cafés et merci aux interprètes d'avoir attrapé avec ce que on a dit.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]